

A V I S

Recherche en contrat à durée déterminée d'un an
35 heures par semaine

Employé (e) Communal (e) pour :

*Entretien espaces verts, travaux de voirie et
travaux de maintenance des bâtiments publics*

Permis B

Permis C obligatoire (poids lourd)

Merci d'envoyer lettre de motivation et CV à la Mairie avant
le 10 mai 2008

Fait à Saint Loup Géanges, le 21 avril 2008

Le Maire

Bernard LACOMBRE